

**2011 : PREMIERE VALIDATION OBLIGATOIRE  
DU SOCLE COMMUN AU COLLEGE**

*CONSEILS DES CORPS D'INSPECTION  
PEDAGOGIQUES*

*pour la mise en œuvre de la validation du palier 3*

Académie de Montpellier

## Sommaire

Avertissement	p. 3
Références et ressources nationales et académiques	p. 4 et 5
Eclaircissements sur le vocabulaire de l'attestation	p. 6
Questions / réponses sur la validation et l'évaluation	p. 7 à 10
<u>Annexe 1</u> :	
Exercices d'évaluation et situations d'activité	p. 11
<u>Annexe 2</u> :	
Evaluation des compétences	p. 12 à 40
<i>(Pistes pour l'évaluation des items de chacune des sept compétences, en liaison avec les programmes et les évaluations).</i>	
Conclusion	p. 41

## Avertissement

La mise en œuvre du Livret Personnel de Compétences (LPC) fait l'objet d'un accompagnement national par la diffusion de documents très clairs et très utiles sur le site *eduscol* :

<http://eduscol.education.fr/cid47869/socle-commun-evaluation.html>

On se reportera à l'ensemble de ces documents, qui renvoient aussi aux textes réglementaires de référence, pour la plupart des questions qui se posent.

Toutefois, quelques questions restent posées de manière récurrente par certains collègues ou établissements. Ce document de l'ensemble des corps d'inspection de l'académie de Montpellier s'efforce d'apporter les quelques précisions qui restent nécessaires.

Il se compose :

- D'un rappel des textes de référence et des ressources disponibles.
- De quelques éclaircissements sous forme de questions : réponses.
- De deux annexes dont la dernière parcourt les sept compétences du livret personnel de compétences.

**-o-0-o-**

**Dès cette année, la validation du palier 3 du socle commun des connaissances et des compétences concerne :**

- ✓ Les élèves des classes de **troisième** des collèges
- ✓ Les élèves de **SEGPA**
- ✓ Les élèves des classes de **DP6**, qu'elles soient en collège ou en lycée professionnel

## RAPPEL DES **REFERENCES** A CONSULTER

### 1. TEXTES DE REFERENCE

**Décret relatif au socle commun de connaissances et de compétences et annexe** - Décret n°2006-830 du 11 juillet 2006

**Livret personnel de compétences** - Arrêté du 14 juin 2010 (J.O. du 1-7-2010 ; BO n°27 du 8-7-2010)

**Mise en œuvre du livret personnel de compétences** - Circulaire n°2010-087 du 18 juin 2010 (BO n°27 du 8-7-2010)

**Évaluation en collège et en lycée professionnel préparant au diplôme national du brevet** - Note de service du 13 juillet 2009 (BO n°40 du 29-10-2009)

**Modalités d'attribution du diplôme national du brevet** - Arrêté du 9 juillet 2009 (BO n°31 du 27-8-2009)

**Mise en œuvre du livret scolaire à l'école** - Circulaire du 24 novembre 2008 (BO n°45 du 27-11-2008)

## 2. MISE EN ŒUVRE : guides et outils

### RESSOURCES NATIONALES :

Diaporama : « Mise en œuvre du LPC » :

<http://eduscol.education.fr/cid52824/diaporama-de-presentation.html>

Repères pour la mise en œuvre au collège :

[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/97/5/ReperesLivretcompetences\\_145975.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/97/5/ReperesLivretcompetences_145975.pdf)

Grilles de référence palier 3 :

[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/72/9/evaluation-grillesDNB\\_117729.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/72/9/evaluation-grillesDNB_117729.pdf)

Outils pour l'évaluation des compétences 3 et 4 du socle commun :

<http://eduscol.education.fr/cid52432/evaluation-par-competences-outils-college.html>

Actes du séminaire national sur le livret de compétences au collège :

<http://eduscol.education.fr/cid51667/programme.html>

### RESSOURCES ACADEMIQUES :

[Sur le site des mathématiques, sous l'onglet « socle commun des connaissances »](#)

<http://webpeda.ac-montpellier.fr/mathematiques/spip.php?rubrique74>

[Sur le site des sciences physiques, sous l'onglet « socle commun des connaissances »](#)

<http://webpeda.ac-montpellier.fr/spc/>

Outils informatisés pour l'évaluation d'items :

[http://pedagogie.ac-montpellier.fr/tice/socle\\_commun.htm](http://pedagogie.ac-montpellier.fr/tice/socle_commun.htm)

## Le vocabulaire de l'attestation

On prendra soin de ne pas confondre le « **socle commun des connaissances et des compétences** », qui est un texte officiel fixant des objectifs détaillés à l'institution scolaire, **et le Livret Personnel de compétence** (LPC) qui est un outil de suivi et de communication.

C'est à partir du « socle commun » (décret du 11 juillet 2006) que les apprentissages doivent être conçus. C'est à partir du LPC qu'ils sont évalués

L'attestation se décline en trois niveaux.

La **compétence** (ensemble de connaissances, capacités et attitudes) : par exemple la compétence 1 = la maîtrise de la langue française, la compétence 4 = la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ...

Le **domaine** : par exemple dans la compétence 1, lire, écrire... sont des domaines

L'**item** qui représente une déclinaison d'un domaine : par exemple, pour le domaine lire, adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi, dégager par écrit ou oralement l'essentiel d'un texte lu...

Extrait de « **Repères pour la mise en œuvre au collège** », p.7

### **Observations :**

**Domaines** et **items** sont évalués en classe.

- L'évaluation positive des items ou des domaines considérés comme maîtrisés est seule enregistrée. Elle l'est par la date de l'évaluation.

Les **compétences** sont validées.

Leur validation est **décidée collégalement par l'équipe éducative**. Elle est binaire (oui ou non).

# QUESTIONS / REPONSES

## Valider, évaluer, quelles différences ?

L'**évaluation** des *items* (puis des *domaines*) du LPC a d'abord une finalité pédagogique : faire savoir aux professeurs et à l'élève (et sa famille) où l'on en est, de façon à ce que les premiers conçoivent éventuellement de nouveaux apprentissages<sup>1</sup> et de façon à ce que le second prenne conscience des points sur lesquels il doit faire porter ses efforts. Les items évalués positivement doivent impérativement figurer dans le LPC, mêmes si la compétence n'est pas validée.

Ces évaluations ont aussi une valeur diagnostique : elles permettent de déterminer quelles activités pédagogiques sont nécessaires pour que tel élève maîtrise les compétences du socle.

La **validation** est un acte institutionnel qui acte ou non de la maîtrise d'une compétence globale : on ne valide que les 7 piliers. Elle s'impose à tous les niveaux du parcours des élèves, jusqu'à ce qu'il maîtrise l'ensemble des compétences. Au-delà du collège, c'est-à-dire au lycée (général et professionnel), la poursuite de l'acquisition des compétences et sa validation devra être assurée par les professeurs des lycées généraux et professionnels.

Réponse détaillée in « **Repères pour la mise en œuvre au collège** », **FICHE N°3**, pages 10 à 12

## Qui valide ?

L'**équipe éducative se concerta pour proposer la validation d'une compétence**, à partir des évaluations réalisées. A partir de cet avis rendu collégalement, **le chef d'établissement atteste de la validation** de la compétence.

**Observation** : la validation est appuyée sur les résultats des évaluations. Celles-ci doivent être réalisées en amont de la validation pour nourrir le dialogue de l'équipe pédagogique de la classe. Les évaluations peuvent commencer tôt (dès la classe de quatrième). La validation du palier 3 du socle commun intervient en fin de troisième.

## Faut-il que tous les items soient évalués positivement pour valider une compétence pour un élève ?

Non, cela n'est pas nécessaire. On évalue la maîtrise de chacun des items qui la composent<sup>2</sup> sans exiger de l'élève qu'il les maîtrise tous<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Soit en les intégrant à la progression des leçons si l'évaluation révèle qu'un groupe assez important d'élèves en a besoin, soit dans le cadre de PPRE pour les cas particuliers.

<sup>2</sup> Sans qu'il soit nécessaire de mettre en place une évaluation pour chaque item : on peut en effet concevoir des évaluations dans lesquelles plusieurs items sont mobilisés ;

<sup>3</sup> « Repères pour la mise en œuvre au collège », page 11

A partir des évaluations, **l'équipe éducative décide** ou non de valider la compétence. Elle le fait **en appréciant le degré de maîtrise** de l'élève, pour la compétence concernée.

En effet, telle qu'elle est définie dans le socle, la compétence est globale. Personne, y compris l'adulte cultivé n'est omnicompétent, ni ne peut être sûr de maîtriser *toutes les dimensions* d'une compétence. Cela est vrai de chacune des compétences professionnelles que personne ne maîtrise totalement, dans toute ses dimensions, sinon, il n'y aurait nul besoin de formation, de mise à jour et personne ne rencontrerait çà et là, tel ou tel jour, telle ou telle difficulté. Mais la plupart des professionnels, sinon tous, sont néanmoins considérés comme *raisonnablement compétents* pour assumer leur métier dès lors qu'on les recrute et que l'on les laisse poursuivre son exercice.

La maîtrise d'une compétence globale, au sens du socle commun, ne correspond donc pas à une liste d'items si absolument exacte, si absolument nécessaire et si complètement verrouillée qu'elle constituerait une *norme*. Et cela parce que tous les *items* n'ont pas une égale importance, notamment en regard de chacune des situations singulières pour laquelle on mobilise une compétence, et parce que la maîtrise d'un certain nombre d'entre eux suffit pour la mobiliser.

## Combien ou quel pourcentage d'items ou de domaines faut-il pour valider une compétence ?

Cette question n'a pas de réponse, sans doute parce que la maîtrise d'une compétence du socle correspond à la maîtrise non d'une liste mais d'une **combinaison d'items**. Plusieurs combinaisons sont évidemment possibles pour « être compétent », mêmes si elles sont plus ou moins efficaces, plus ou moins pertinentes, surtout en fonction de la situation singulière dans laquelle la compétence est nécessaire.

C'est ainsi qu'il faut comprendre *raisonnablement*. La décision de validation **ne fait pas appel à un calcul** qui pourrait être automatisé et qui, rendant vaine la concertation de l'équipe éducative, soumettrait les êtres humains que sont les élèves à la toise d'une machinerie normée. Il faut donc s'appuyer sur ce qu'il y a de plus sûr, de plus solide et de plus humain en matière d'évaluation : **le bon sens, la compétence et l'expérience des professeurs et de l'ensemble de l'équipe éducative**. Cela suppose bien sûr que les professeurs s'efforcent d'intégrer la notion de compétence dans les appréciations portées sur les productions et les activités des élèves.

C'est à ce bon sens, cette compétence et cette expérience qu'il est fait appel lorsqu'est évoquée l'évidence de « *lacunes manifestes* »<sup>4</sup> qui ne permettent pas de valider une compétence.

Les professeurs sont capables de décider. Ils le font d'ailleurs depuis les origines de leur profession, chaque fois qu'ils évaluent, orientent, conseillent. Pour toutes ces décisions là, ils se prononcent, comme le font les membres des jurys des concours de recrutement, comme le font tous ceux qui sont amenés à rendre des avis et prendre des décisions dans le cadre d'un domaine humain.

Il faut bien sûr quelques précautions pour s'assurer que l'on évitera les erreurs d'appréciations, en particulier négatives.

---

<sup>4</sup> In **Mise en œuvre du livret personnel de compétences** - Circulaire n°2010-087 du 18 juin 2010 (BO n°27 du 8-7-2010)



- C'est pour cela qu'il ne faut pas qu'une seule personne se prononce depuis l'espace nécessairement limité de sa propre culture et de son propre regard. C'est pour cela qu'il s'agit d'une décision de l'équipe éducative.
- C'est pour cela qu'il est hautement souhaitable que les regards soient croisés et que l'évaluation de beaucoup d'items soit partagée par plusieurs professeurs qui auront observé l'élève dans des situations différentes.

C'est dans la procédure, l'organisation de l'évaluation, que ces garanties seront prises.

## Quelle organisation mettre en place pour la validation ?

Plusieurs sont évidemment possibles. Le choix devrait se porter sur les plus simples et les moins coûteuses en temps dès lors que la qualité de l'évaluation puisse être garantie. Sans n'en exclure a priori aucune autre, les corps d'inspection conseillent l'organisation suivante :

1. Le **professeur principal** est le pilote et le garant du déroulement de l'opération
2. **L'équipe éducative de la classe se partage les items** à évaluer en respectant quelques conditions :
  - les quelques items disciplinaires sont toujours évalués par le professeur de la discipline ;  
Ex : *savoir nager*, compétence 7
  - les items interdisciplinaires (ils concernent plusieurs champs disciplinaires, cf. annexe 2) sont évalués par au moins deux professeurs ;  
Ex : *mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable*, compétence 3
  - les items transdisciplinaires (ils concernent tout le monde, cf. annexe 2) sont évalués par plusieurs professeurs.  
Ex : *formuler clairement un propos simple*, compétence 1
3. Dans un temps donné de quelques mois (les premier et second trimestres) chaque professeur évalue les items dont il a pris la charge.
4. A partir de ces évaluations et d'un dialogue à leur propos, l'équipe des professeurs propose ou non la validation des sept compétences.

## Tous les élèves doivent-ils être évalués et validés ?

**Oui, la maîtrise des sept compétences du socle doit être validée pour chacun des élèves.** D'abord parce que cela est un engagement envers les familles de l'État et donc de l'Institution. Ensuite, parce que cela est nécessaire au suivi personnalisé des élèves (du primaire au collège) et du collège au lycée.

**Mais** il est évident que **tous les élèves ne seront pas dans la même situation** et que l'évaluation et la validation ne demanderont pas aux équipes la même attention pour chacun. En observant simplement leurs activités ou leurs évaluations mêmes traditionnelles, un professeur peut rapidement répondre que tel ou tel item est positivement évalué pour tel élève. Et pour nombre d'entre eux, le dialogue sur la validation de telle compétence sera rapide, car la réponse sera évidente.

Par contre, **l'attention et la précision de l'évaluation doivent être particulièrement soutenues pour les élèves en difficulté scolaire.** Pour eux, les situations d'apprentissages et l'évaluation des items et la validation des compétences doivent être approfondies de façon à ce qu'elles **fondent la**

**mise en place du suivi pédagogique**, sous la forme de PPRE au collège et de l'accompagnement personnalisé en seconde et conduire à la validation des compétences.

Pour la classe de seconde les professeurs auront besoin, dès le début de l'année, des informations données par leurs collègues de troisième au travers du LPC, tant pour organiser leur progression que pour concevoir très tôt les grands objectifs de l'accompagnement personnalisé. C'est la raison pour laquelle, il faut **renseigner les items pour tous les élèves**, même ceux des compétences validées, pour lesquelles tous ne sont pas requis.

## Comment se fait concrètement l'évaluation de tous ces items?

Comme le précise la circulaire du 18 juin 2010 : « *l'évaluation des compétences est conduite dans le cadre habituel des enseignements. Les grilles de référence, propres à chacune des sept compétences, fournissent des précisions sur ce qui est attendu* ».

Chaque discipline a depuis longtemps élaboré ses procédures et ses exercices canoniques d'évaluation. Cela constitue même, avec l'élaboration des savoirs scolaires et d'une didactique, la définition même de ce qu'est une discipline d'enseignement. Mais le socle se présente sous la forme nouvelle de compétences, associant connaissances, capacités et attitudes, misent en œuvre dans des situations. Faut-il donc prévoir des évaluations spécifiques ? En plus de celles que l'on fait déjà ? Ou faut-il évaluer autrement ? Alors que l'on prépare en même temps le brevet ?

**Il n'y a pas plus d' « examen de socle » qu'il n'y aurait de « cours de socle »**. C'est au sein des enseignements, dans la manière de poursuivre les objectifs des programmes d'enseignement que l'élève apprend à maîtriser les items du socle et que les professeurs les évaluent.

Selon la nature des disciplines et de leurs savoirs, selon leurs finalités et selon les pratiques d'évaluation construites en leur sein, les dispositifs d'évaluation des items du socle peuvent varier. Ces différences sont naturelles et n'obèrent pas le fait que tous les items ont vocation à être évalués et que tous les membres de l'équipe pédagogique ont vocation à les évaluer. On se référera donc en priorité aux conseils donnés dans chacune des disciplines, soit au plan national, (cf. les pages correspondantes du site *eduscol*), soit au plan académique par les IA-IPR.

### Observations :

1. Les « **grilles de référence** » ne sont pas des instruments d'évaluation. Selon les items, elles proposent des listes de ce qui peut être observé pour l'évaluation des items, en somme **des listes de critères d'évaluation**, ou des situations d'évaluation
2. A partir de l'appropriation de ces critères d'évaluation, il appartient aux professeurs de construire les véritables outils d'évaluation que sont **les situations d'activité** (cf. annexe 2), dans lesquelles ils vont pouvoir observer les élèves en activité, et **les exercices** (cf. annexe 2) dans lesquels ils mesureront les manières de faire et les résultats de la réflexion des élèves.
3. Les « **grilles d'évaluation** » diverses qui sont proposées çà et là ne sont pas non plus des instruments d'évaluation : ce sont **des outils d'enregistrement et de conservation des résultats** des évaluations.

L'essentiel est donc, pour les professeurs, de **concevoir les situations d'activité et les exercices d'évaluation** qui vont leur permettre d'évaluer des items, des domaines, voire des compétences du socle.

## **ANNEXE 1 : EXERCICES D'ÉVALUATION ET SITUATIONS D'ACTIVITÉ**

Les items du LPC correspondent soit à des connaissances, soit à des capacités, soit à des attitudes. Pour les évaluer, il ne s'agit pas forcément de concevoir une évaluation par item, même si cela est possible.

De nombreux exercices, traditionnels dans certaines disciplines, et de nombreuses situations d'évaluation permettent d'évaluer un ou plusieurs items, voire un domaine, pour autant qu'on les précise dans ce sens. Pour ce faire, il faudra souvent rendre explicite par les consignes données aux élèves, ce qui en constituait l'implicite (certaines activités intellectuelles, par exemple). En classe de troisième, des exercices du type des épreuves du brevet peuvent ainsi servir à l'évaluation d'un certain nombre d'items, dans les disciplines concernées.

Les compétences (complètes ou partielles) sont mobilisées dans **des tâches ou actions complexes** (cf. « **Repères pour la mise en œuvre au collège** », fiche 4 – sur « **eduscol socle commun** » –). Leur évaluation requiert donc souvent d'autres dispositifs que les simples exercices scolaires et, généralement, des situations d'activités des élèves qui doivent être spécialement conçues et exploitées pour rendre l'évaluation possible. Cela ne signifie pas qu'elles sont nouvelles. Elles appartiennent à l'arsenal pédagogique que beaucoup de professeurs utilisent déjà (projets, réalisations diverses, individuelles ou de groupes...). On prendra garde à différencier l'exploitation des deux supports d'évaluation qu'elles fournissent :

- **La production des élèves** (ce qu'ils ont réalisé, le produits fini de leur travail –ex : résultats d'expérience, dossiers, affiches d'exposition, enregistrement audio ou vidéo, cédérom, fichier numériques divers...–) est généralement évaluée, selon les disciplines et les situations, au travers de deux sortes de critères :
  - Des critères de *qualité*. Cette évaluation tend au global. Elle est utile si l'on distingue bien l'appréciation de la compétence (être capable de faire en mobilisant connaissances, capacités et attitudes), de la seule mesure des écarts envers une norme de qualité qui resterait fondée sur la tradition du « chef d'œuvre ».
  - Des critères concernant *le degré de réalisation* de la tâche qui peuvent être articulés avec une appréciation de compétences.
- **L'observation des élèves en train de réaliser**, dans les différentes étapes de leurs travaux et dans leur confrontation aux points de passages rendus obligés par les consignes (par exemple des capacités et des attitudes). Cette observation peut être immédiate (en séance de travail sur le moment), ou différée (au travers d'un outil de type « carnet de bord » par exemple). Elle peut aussi faire appel à l'autoévaluation. Cette observation peut donner des renseignements précis et sûrs sur la maîtrise des compétences, au sens large que le socle donne à ce mot.

### **Exemple :**

La compétence 4 peut être presque entièrement évaluée dès lors que l'on place les élèves devant la nécessité d'une réalisation exigeant l'utilisation de l'outil informatique pour la recherche d'informations, leur traitement, la programmation, le recensement des actions de chacun des élèves, la présentation de la réalisation finale... C'est non seulement le produit final mais aussi l'observation des élèves qui renseigne sur la maîtrise de la compétence. Il n'est ainsi pas besoin d'une batterie d'exercices la décomposant en items, car chacun d'eux peut être rendu nécessaire à la réussite du travail et être évalué à partir d'une seule situation d'activité. Cela est possible dans toutes les disciplines.

**ANNEXE 2 :****EVALUATION DES COMPETENCES****Compétence 1 : maîtrise de la langue française palier 3**

La compétence 1, maîtrise de la langue française, est essentielle et déterminante dans la réussite des élèves. Elle constitue un objectif fondamental du collège. Elle doit être travaillée dans chacune des disciplines et, dans un grand nombre de ses items, elle peut être évaluée dans toutes.

**1. Professeurs de Lettres**

Les programmes de français de 2008 soulignent la nécessité d'accorder une large place à l'enseignement de la langue (orthographe, grammaire et lexique). Aux professeurs de français incombe, entre autres, l'enseignement du fonctionnement de la langue française. Faire comprendre et mémoriser les mécanismes de la langue permet aux élèves s'exprimer à l'écrit comme à l'oral de manière appropriée mais aussi de comprendre et goûter les textes qui constituent les piliers de la culture commune.

Les professeurs de lettres se reporteront également à la ressource que constitue le site académique de la discipline et notamment à l'adresse suivante, accessible sous l'onglet rubrique « socle commun » :

<http://webpeda.ac-montpellier.fr/lettres/>

<b>Livret de compétences, palier 3</b>	<b>Situations d'évaluation en référence aux programmes de français de 2008</b>
<p><b>LIRE</b></p> <p>Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi.</p> <p>Repérer des informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires.</p> <p>Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à</p>	<p>Lecture de textes de genres et formes variées. Modalités de lecture variées : lecture analytique, lecture cursives, lectures personnelles.</p> <p>Lecture attentive et réfléchie/ compétences d'analyse et d'interprétation/ interprétation raisonnée/ effets produits par les textes (sens, construction, écriture). Pratique de la lecture analytique/ questionnaire sur un texte/ exercice d'écriture (insertion d'un paragraphe/ invention d'une situation initiale/finale...)</p> <p>Connaissances grammaticales pour mieux comprendre les textes lus/ développer l'esprit</p>

<p>des outils appropriés pour lire.</p> <p>Dégager par écrit ou oralement l'essentiel d'un texte lu.</p> <p>Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes divers.</p> <p><b>ECRIRE</b></p> <p>Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée.</p> <p>Ecrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire.</p> <p>Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.</p> <p>Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.</p> <p><b>DIRE</b></p> <p>Formuler clairement un propos simple.</p> <p>Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.</p> <p>Adapter sa prise de parole à la situation de communication.</p>	<p>d'analyse et la logique/savoir utiliser des dictionnaires imprimés ou numériques et les ressources documentaires. Exercices de repérages et d'interprétation, sur la ponctuation, la pronominalisation, la structure du texte....</p> <p>Résumé ou reformulation d'un texte lu ou entendu.</p> <p>Mise en voix des textes (préparée), récitation, échange/débats mais aussi exercices d'écriture comme insertion, imitations, invention de suites/débuts/transmutations.</p> <p>Exercices d'apprentissage de l'orthographe, Dictée-copie. Réécriture de son propre texte ou du texte d'autrui.</p> <p>Utilisation des outils (grammaire, dictionnaires, guide de conjugaisons) et du correcteur orthographique. Les différentes formes de dictée : dictée dialoguée, à choix multiples, réécritures avec modifications grammaticales, dictées de contrôle.</p> <p>Pratique régulière et variée de l'écriture (énoncés brefs, une phrase) ou textes complets. Organisation cohérente du texte (paragraphe et alinéas)/ correction de la langue et de la ponctuation/ respect des consignes d'écriture.</p> <p>Réécrire son texte : travailler le brouillon pour le corriger, l'améliorer. Recours au traitement de textes et aux outils imprimés ou numériques.</p> <p>Prise de parole fréquente avec mesure et de façon organisée, lors des lectures analytiques par exemple. (Formulation des hypothèses sur le sens d'un texte/ réponse organisée à une question.)</p> <p>Exposé, compte rendu.</p> <p>Expression claire et précise dans un niveau de langue approprié. Mise en voix, gestuelle et occupation de</p>
--	---

Participer à un débat, à un échange verbal.	l'espace. Expression d'émotions et de réflexions personnelles ; reformulation de la pensée des autres ; écoute et respect de l'autre dans la prise de parole.
---	--

<p style="text-align: center;"><b>Livret de compétences, palier 3</b></p> <p><b>LIRE</b></p> <p>Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi.</p> <p>Repérer des informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires.</p> <p>Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire.</p> <p>Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu.</p> <p>Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Eléments du programme de langues et cultures de l'antiquité au collège (BO août 2009)</b></p> <p>Le mode de présentation des textes est adapté à chaque projet de lecture. Diversité qui permet la lecture de textes authentiques simples : lecture cursive d'un texte long avec ou sans l'aide d'une traduction, lecture analytique d'un texte court.</p> <p>Savoir lire et comprendre un texte, c'est-à-dire élaborer du sens de façon progressivement autonome est un objectif majeur de l'enseignement des langues et cultures de l'antiquité. L'analyse et l'interprétation des textes authentiques sont au cœur des apprentissages. Le commentaire associe diverses perspectives, linguistiques, stylistiques, historiques et esthétiques.</p> <p>Pour lire et comprendre un texte antique dans sa langue d'origine, on étudie les faits de langue repérés dans les textes, on s'efforce d'en comprendre la logique propre : repérage d'indices concrets servant de départ aux hypothèses de sens. La traduction est par ailleurs une activité fondamentale du cours de latin et de grec.</p> <p>Pratique des lectures cursives.</p> <p>Diversité des modes de lecture : lecture orale, collective, silencieuse. Exercice de traduction et de commentaire. Confrontation de traductions.</p>
--	--

<p><b>ECRIRE</b></p> <p>Ecrire lisiblement un texte bref, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire.</p> <p>Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.</p> <p>Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.</p> <p><b>DIRE</b></p> <p>Formuler clairement un propos simple.</p> <p>Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.</p> <p>Adapter sa prise de parole à la situation de communication.</p> <p>Participer à un débat, à un échange verbal.</p>	<p>Exercice de traduction et de commentaire.</p> <p>Réponse à des questions de commentaire.</p> <p>L'examen comparé du lexique, de la syntaxe, de la morphologie aide l'élève à mieux comprendre et s'approprier sa propre langue. La connaissance des mécanismes grammaticaux fait appel à l'esprit d'analyse, à la logique, ainsi qu'à l'intuition.</p> <p><b>L'élève observe d'abord des faits de langue, les comprend, les mémorise puis les réinvestit</b> dans d'autres situations de lecture. Lors de la pratique de la traduction : <b>utilisation des dictionnaires latin-français, grec-français et de langue française.</b></p> <p>L'enseignement des langues et cultures de l'antiquité participe à l'acquisition de ses compétences par les différentes activités possibles (traduction, commentaire, exposés...)</p>
--	--





		<p>communiquer sur un projet collectif et la mise en œuvre des conditions de sécurité Ex : Gymnastique, relais- vitesse, danse, cirque, sports collectifs...</p> <p><b>Evaluation dans toutes les situations de communications orales.</b> L'enseignant aura bien entendu défini ces objets d'apprentissages en organisant ses cours afin qu'ils en permettent l'expression. <i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser une consigne, l'expliquer à l'aide d'un vocabulaire spécifique à l'activité à ses partenaires pour la mettre en œuvre.</li> <li>- Analyser des données numériques d'un match, en déduire une stratégie collective à suivre et l'expliquer à ses partenaires.</li> <li>- Conseiller un partenaire en utilisant un vocabulaire spécifique et adapté à la situation en assumant le rôle de coach (athlétisme, sports collectifs...) ou d'homme de coin (Boxe Française...)</li> </ul>
--	--	---

### 3. Autres professeurs de toutes les disciplines

<p><b>Livret de compétences du socle : Items et domaines</b></p> <p><b>LIRE</b> Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi.</p> <p>Repérer des informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires.</p> <p>Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire.</p>	<p><b>Evaluations possibles, à partir des programmes, exercices et situations de toutes les disciplines</b></p> <p><u>Toutes disciplines</u> : A partir des exercices traditionnels de la discipline sur les documents écrits</p> <p><u>Toutes disciplines</u></p>
--	--

<p>Dégager par écrit ou oralement l'essentiel d'un texte lu.</p> <p>Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes divers.</p>	<p><u>Toutes disciplines</u> : Dégager les idées essentielles d'un document écrit</p> <p><u>Toutes disciplines</u> : Répondre à des questions sur un document écrit en classe ou lors d'exercices de type brevet</p>
---	--

<p align="center"><b>Livret de compétences du socle : Items et domaines</b></p>	<p align="center"><b>Evaluations possibles, à partir des programmes, exercices et situations de toutes les disciplines</b></p>
<p><b>ECRIRE</b></p> <p>Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée.</p> <p>Ecrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire.</p> <p>Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.</p> <p>Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.</p>	<p><u>Toutes disciplines</u> : A partir des exercices traditionnels de la discipline sur les documents écrits</p> <p><u>Toutes disciplines</u> : A partir de tout exercice d'écriture, dont les exercices de type brevet</p> <p><u>Toutes disciplines</u> : Dans toutes les situations d'écriture en réponse à un questionnaire</p> <p><u>Toutes disciplines</u> : Répondre à des questions sur un document écrit en classe ou lors d'exercices de type brevet</p>

<p align="center"><b>Livret de compétences du socle : Items et domaines</b></p>	<p align="center"><b>Evaluations possibles, à partir des programmes, exercices et situations des autres disciplines</b></p>
<p><b>DIRE</b></p> <p>Formuler clairement un propos simple.</p> <p>Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.</p> <p>Adapter sa prise de parole à la situation de communication.</p> <p>Participer à un débat, à un échange verbal.</p>	<p><i><u>Toutes disciplines</u></i> : en situation de classe</p> <p><i><u>Toutes disciplines</u></i> : dans le cadre d'exposés, de compte-rendu</p> <p><i><u>Toutes disciplines</u></i> : capacité à adapter le style de la prise de parole (lexique, ton, rythme, argumentaire...) en fonction du contexte (raconter ou témoigner, défendre un point de vue, démontrer une thèse...) et en fonction des partenaires (pairs, adultes, institutionnels...)</p> <p><i><u>Toutes disciplines</u></i> : dans le cadre de débats, expression de réflexions personnelles argumentées selon des critères de la discipline; reformulation de la pensée des autres ; écoute et respect de l'autre dans la prise de parole.</p>

## EVALUATION DES COMPETENCES

**Compétence 2 : La pratique d'une langue vivante étrangère, palier 3****1. Professeurs de LVE**

Les professeurs de langue sont sensibilisés depuis 2008 à cette question. Les **sites disciplinaires fournissent des exemples d'évaluation** (supports et situations) permettant de valider le niveau A2. Des exemples sont également fournis pour distinguer, dans les évaluations mises en place dans le cadre de la progression, ce qui relève du seul niveau A2 quand un niveau plus élevé est visé par les programmes (niveau B1 pour les élèves de 3<sup>e</sup> à LV1).

**2. Autres professeurs**

Par définition, la compétence 2 relève des professeurs de LVE. Toutefois d'autres professeurs peuvent participer à l'évaluation de ses items :

- soit le cadre de l'enseignement de DNL dans une LVE (au lycée) ;
- soit dans le cadre d'activités ou de projets pluridisciplinaires avec des professeurs de LVE ;
- soit par comparaison avec l'évaluation de mêmes items dans leur propre cadre disciplinaire, par exemple en LVR ou LCA (cf. tableau ci-dessous)

<b>Livret de compétences du socle : Items et domaines</b>	<b>Participation possible à l'évaluation, à partir des programmes, exercices et situations des autres disciplines</b>
<p><b>REAGIR ET DIALOGUER</b> Établir un contact social Dialoguer sur des sujets familiers Demander et donner des informations Réagir à des propositions</p> <p><b>ECOUTER ET COMPRENDRE</b> Comprendre un message oral pour réaliser une tâche Comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, information, récit, exposé)</p> <p><b>PARLER EN CONTINU</b> Reproduire un modèle oral Décrire, raconter, expliquer</p> <p><b>LIRE</b> Présenter un projet et lire à haute voix <i>Comprendre le sens général de documents écrits</i> <i>Savoir repérer des informations dans un texte</i></p> <p><b>ECRIRE</b> Copier, écrire sous la dictée Renseigner un questionnaire</p>	<p><b>LCA :</b> Pratique de la lecture cursive avec ou sans traduction. Pratique de la traduction, de la lecture analytique d'extraits. L'apprentissage du latin et/ou du grec favorise et renforce la connaissance des langues étrangères.</p>

Écrire un message simple Rendre compte de faits Écrire un court récit, une description	
--	--

## EVALUATION DES COMPETENCES

### **Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique, palier 3**

#### **1. Professeurs des disciplines scientifiques et techniques : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences physiques, technologie**

1.1. Les professeurs des disciplines scientifiques et mathématiques trouveront des ressources très utiles sur le site national « eduscol » :

<http://eduscol.education.fr/cid52432/evaluation-par-competences-outils-college.html>

-Dont pour les mathématiques :

[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/74/0/Socle\\_Vademecum\\_Mathematiques\\_117740.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/74/0/Socle_Vademecum_Mathematiques_117740.pdf)

[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/74/2/Socle\\_Banque\\_Mathematiques\\_College-Problemes\\_117742.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/74/2/Socle_Banque_Mathematiques_College-Problemes_117742.pdf)

- Dont pour la culture scientifique :

[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/73/6/Socle\\_Vademecum\\_CultureScientifiqueTechnologique\\_117736.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/73/6/Socle_Vademecum_CultureScientifiqueTechnologique_117736.pdf)

[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/74/4/Socle\\_Banque\\_Culture-scientifique-technologique\\_College-Situations-apprentissage-evaluation\\_117744.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/74/4/Socle_Banque_Culture-scientifique-technologique_College-Situations-apprentissage-evaluation_117744.pdf)

.../...

1.2. Des ressources non moins utiles sont également à disposition sur le site de l'académie de Montpellier :

**Sur le site des mathématiques, sous l'onglet « socle commun des connaissances »**

<http://webpeda.ac-montpellier.fr/mathematiques/>

**Sur le site des sciences physiques, sous l'onglet « socle commun des connaissances »**

<http://webpeda.ac-montpellier.fr/spc/>

## 2. Autres professeurs

<p style="text-align: center;"><b>Livret de compétences du socle : Items et domaines</b></p> <p><b>PRATIQUER UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE, RESOUDRE DES PROBLEMES :</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Evaluations possibles, à partir des programmes, exercices et situations des autres disciplines</b></p> <p><i>Toutes les disciplines</i> : dès lors qu'elles nécessitent l'analyse rationnelle d'une problématique, d'une situation, d'un cas</p>
<p>Rechercher, extraire et organiser l'information utile</p> <p>Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes</p> <p>Raisonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer</p> <p>Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté</p>	<p><i>Ex : langues et cultures de l'antiquité.</i> La recherche de sens dans un texte latin ou grec met en jeu des compétences et des connaissances multiples et combinées. La connaissance des mécanismes grammaticaux fait appel à l'esprit d'analyse, à la logique. Elle participe pleinement à la structuration de la pensée. L'enseignement privilégie une démarche réflexive.</p> <p><i>Ex : Français.</i> Extraire et organiser l'information en vue d'un commentaire ou Langues et cultures de l'antiquité dans l'exercice de la traduction. De même raisonner, argumenter, démontrer en français et Langues et cultures de l'antiquité.</p> <p>La connaissance des mécanismes grammaticaux fait appel à l'esprit d'analyse, à la logique ainsi qu'à l'intuition et participe donc pleinement à la structuration de la pensée (extraits des programmes de français, de langues et cultures de l'antiquité)</p> <p><i>Ex : éducation civique</i> Toute « étude de cas » peut faire l'objet d'une démarche d'analyse mobilisant ces quatre items.</p>

<p style="text-align: center;"><b>Livret de compétences du socle : Items et domaines</b></p> <p><b>SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES MATHÉMATIQUES</b></p> <p><b>Organisation et gestion de données</b> Lire, interpréter, construire quelques représentations simples (tableaux, graphiques)</p> <p><b>Nombres et calculs</b></p> <p><b>Géométrie</b></p> <p><b>Grandeurs et mesures</b></p> <p><b>SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES DANS DIVERS DOMAINES SCIENTIFIQUES</b></p> <p><b>Environnement et développement durable</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Evaluations possibles, à partir des programmes, exercices et situations des disciplines autres que scientifiques et technologique</b></p> <p><i>Histoire-géographie</i> : lecture et interprétation de graphiques, en classe où à partir de questions dans le cadre d'un exercice de type brevet.</p> <p><i>Toutes les disciplines</i> : lorsqu'elles donnent l'occasion de mobiliser des connaissances scientifiques dans l'analyse et la compréhension de problématiques de leurs champs d'activité et de connaissances. Exemples : <i>Géographie</i> : connaissances liées à la Terre (« phénomènes physiques »), à l'énergie. <i>EPS</i> : connaissances liées à au « fonctionnement du corps humains». <i>Education civique</i> : pour les « études de cas » qui nécessitent la mobilisation de savoirs scientifiques et techniques (ex : <i>Education musicale</i> : connaissances liées à l'appareil auditif et l'appareil phonatoire ; connaissances liées aux phénomènes acoustiques</p> <p><i>Géographie</i> : à tout moment, dans la mesure où le développement durable est transversal à tous les programmes. <i>Chaque discipline</i> qui aborde cette question d'actualité comme support d'apprentissage donne l'occasion de cette utilisation de connaissances. Ex : œuvres d'art contemporaines portant message ou prise de position sur le sujet, articles de presse en langues vivantes étrangères...</p>
--	---



## EVALUATION DES COMPETENCES

### **Compétence 4 : La maîtrise des techniques usuelles de la communication et de l'information, palier 3**

Cette compétence instrumentale relève de **toutes les disciplines** et d'aucune en particulier, y compris des activités conduites sous la responsabilité du professeur documentaliste. Elle ne doit évidemment pas être réservée à l'une d'entre elles.

Elle est évaluable dès lors qu'un ou plusieurs professeurs confrontent leurs élèves à **une activité pour laquelle l'usage des TIC est nécessaire**.

Dans ces conditions, elle peut aisément être évaluable globalement ou, du moins, pour un nombre important de ses items (cf. exemple donné en ANNEXE 3)

#### **Observation :**

Depuis sa généralisation en 2007, **la validation des compétences du B2i** a impliqué la mise en œuvre et la maturation de diverses situations d'apprentissage et d'évaluation :

- les disciplines qui s'investissent dans ces pratiques se diversifient
- l'acte de validation est précédé d'un temps suffisant d'apprentissage
- les opérations sont mieux réparties sur l'année, voire sur le cycle
- on assiste à une meilleure intégration des objectifs disciplinaires et des items du B2i.

L'**analogie** entre la **maîtrise du B2i** et celle de la **compétence 4** du socle commun doit permettre aux équipes qui se sont investies dans sa validation :

- de **retenir les stratégies qui se révèlent conformes à l'esprit** de la validation d'une compétence ;

- de **reconsidérer celles qui auraient pu s'en éloigner**.

## EVALUATION DES COMPETENCES

**Compétence 5 : La culture humaniste, palier 3**

Au-delà des items spécifiques à telle ou telle discipline et notamment des connaissances, l'appropriation et la maîtrise de la culture humaniste est une compétence largement transdisciplinaire. Elle ne se réduit pas aux « humanités » des siècles passés et intègre la culture scientifique et technique dans une conception de l'homme et du monde qui est associée au projet collectif de mettre l'être humain au cœur des préoccupations de chacun.

**1. Pour les professeurs de lettres :**

<b>Livret de compétences du socle : Items et domaines</b>	<b>Evaluations, à partir des programmes de français de 2008</b>
<p><b>AVOIR DES CONNAISSANCES ET DES REPERES</b></p> <p>Avoir des connaissances et des repères relevant de la culture littéraire.</p> <p>Avoir des connaissances et des repères relevant de la culture artistique (œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine)</p>	<p>Progression chronologique des programmes de littérature. Textes analysés en fonction du contexte historique et des genres/formes. Textes majeurs de l'antiquité, textes fondateurs et grandes œuvres du patrimoine.</p> <p>Lecture des images fixes ou animées. Progression chronologique du programme de l'histoire des arts (arts du langage, du spectacle vivant), en cohérence avec le programme de français.</p>
<p><b>SITUER DANS LE TEMPS, L'ESPACE, LES CIVILISATIONS</b></p> <p>Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques.</p> <p>Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions.</p>	<p>Apprendre à situer les œuvres dans un contexte historique et culturel. Cohérence chronologique des programmes d'histoire, de français et de l'histoire des arts.</p> <p>Les textes fondateurs, les mythes. « Première approche du fait religieux » en France, en Europe et dans le monde (extraits de la <i>Bible</i>, du <i>Coran</i>).</p>

<p>Etablir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre.</p> <p><b>LIRE ET PRATIQUER DIFFERENTS LANGAGES</b></p> <p>Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire.</p> <p><b>FAIRE PREUVE DE SENSIBILITE, D'ESPRIT CRITIQUE, DE CURIOSITE</b></p> <p>Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire.</p> <p>Etre capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre.</p> <p>Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques.</p>	<p>Etude des œuvres selon une progression chronologique pour les situer dans un contexte historique et culturel et les analyser en fonction de leurs formes et leurs genres. Percevoir de manière vivante les échos que les œuvres entretiennent entre elles à travers le temps.</p> <p>Connaissance des genres et des formes. Pratique d'exercices écriture variés dont écriture longue (conte, fable, poésie, lettre, nouvelles, récits complexes, autobiographiques.....)</p> <p>La lecture d'œuvres littéraires suscite la réflexion sur la place de l'individu dans la société et sur les faits de civilisation. La contextualisation des œuvres permet d'en percevoir les enjeux esthétiques. La lecture analytique (lecture attentive et réfléchie) vise une interprétation raisonnée des textes : le vocabulaire technique limité et les démarches d'analyse sont au service de la compréhension et de la réflexion sur le sens.</p> <p>Pratique de la lecture analytique et cursive ; lecture de l'image, expression orale et écrite ; fréquentation régulière d'œuvres artistiques.</p> <p>Pratique de débats et échanges. Exposés, comptes rendus écrits ou oraux d'activités.</p>
---	---

<p align="center"><b>Livret de compétences du socle : Items et domaines</b></p>	<p align="center"><b>Evaluations, à partir des programmes de langues et cultures de l'antiquité de 2009</b></p>
<p><b>Avoir des connaissances et des repères.</b></p>	<p>La culture humaniste permet aux élèves d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. L'élève acquiert les repères indispensables pour mettre en perspective les représentations du monde. Cohérence chronologique et thématique des thèmes au programme de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.</p>
<p>Relevant de l'espace et du temps (grands ensembles physiques et humains, différentes périodes de l'histoire de l'humanité...)</p>	<p>Les cours de langues anciennes permettent à l'élève de découvrir directement et personnellement la richesse et la fécondité des textes fondateurs.</p>
<p>Relevant de la culture littéraire.</p>	<p>La rencontre et le dialogue avec les œuvres d'art occupent une place privilégiée du cours de latin et de grec.</p>
<p>Relevant de la culture artistique.</p>	<p>Tous les aspects de la culture antique sont abordés dans le cours : l'histoire des idées, de sociétés, le fait religieux, la culture scientifique et technique.</p>
<p>Relevant de la culture civique.</p>	<p>L'art antique grec et romain constitue l'une des principales sources d'inspiration dans l'histoire de l'art occidental : la mise en perspective d'œuvres antiques avec des créations postérieures aide l'élève à acquérir des repères esthétiques et historiques.</p>
<p><b>Situer dans le temps, l'espace, les civilisations.</b></p>	<p>Les allers et retours à travers l'histoire entre les mondes grecs et contemporains exercent l'esprit critique, favorisent la perception des permanences et des évolutions.</p>
<p>Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques, techniques, des ensembles géographiques.</p>	
<p>Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions.</p>	
<p>Etablir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre.</p>	

<p>Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.</p> <p><b>Lire et pratiquer différents langages.</b></p> <p>Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire.</p> <p>Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique.</p> <p><b>Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité.</b></p> <p>Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire, d'une œuvre artistique.</p> <p>Etre capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre ;</p> <p>Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques.</p>	<p>La littérature et ses prolongements multiples dans la littérature française et les littératures européennes sont l'objet majeur des cours des (prolongements et échos littéraires, musicaux, graphiques et cinématographiques)</p> <p>Les thèmes du programme organisés en grands domaines (histoire et vie de la cité, vie privée et vie publique, représentations du monde) obéissent à une perspective chronologique et sont abordés en classe à travers l'étude de textes littéraires, de productions graphiques, d'œuvres artistiques.</p> <p>Les thèmes permettent d'étudier l'homme romain ou grec dans sa singularité et sa proximité à travers son histoire et son identité de citoyen, sa vie quotidienne et publique, ses rapports au réel et au surnaturel. Ils permettent à travers l'étude d'œuvres littéraires et artistiques d'exercer l'esprit critique et de mieux comprendre le monde contemporain</p>
---	--

## 1.2. Pour les professeurs d'histoire-géographie :

Cf. Grille de référence, compétence 5, sur le site :

[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/72/9/evaluation-grillesDNB\\_117729.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/72/9/evaluation-grillesDNB_117729.pdf)

Avertissement :

*La grille de référence, aujourd'hui disponible sur le site eduscol est datée de 2009 (octobre 2010). Elle correspond partiellement au LPC définitif. Une grille réactualisée est annoncée. Pour guider dès maintenant la réflexion et les évaluations, on pourra suivre les pistes d'évaluation suivantes.*

### Avoir des connaissances et des repères ...

Items du socle	Indication de la grille de référence	Evaluations possibles
<p><b>Relevant de l'espace</b></p> <p>- les grands ensembles physiques et humains,</p>	<p>Localiser et décrire les repères terrestres fondamentaux, les zones de peuplement et les déserts humains, les domaines bioclimatiques, les grands éléments du relief, les grands fleuves, les grandes métropoles et les principaux États.</p>	<p>A l'occasion des exercices d'évaluation traditionnels correspondant au programme, et notamment à l'occasion de l'épreuve du BNB sur les repères.</p>
<p>- les grands types d'aménagement,</p>	<p>Situer dans le monde, en Europe, en France les grands types de paysages étudiés. Identifier et décrire les grands types d'aménagements agricoles, industriels, commerciaux, et de transports ; identifier les acteurs et leur rôle.</p>	<p>A l'occasion des exercices d'évaluation traditionnels correspondant au programme, et notamment à l'occasion de l'épreuve du BNB sur les repères.</p>
<p>- les principales caractéristiques de la France et de l'Union européenne.</p>	<p>Localiser, pour la France et l'Union européenne, les grands ensembles physiques, les caractéristiques de la distribution de la population, la place des villes et des axes majeurs d'échanges, les contrastes dans l'organisation de l'espace.</p>	<p>A l'occasion de l'épreuve du BNB sur les repères et à l'occasion des exercices d'évaluation traditionnels correspondant au programme</p>



**Avoir des connaissances et des repères ...**

<b>Items du socle</b>	<b>Indication de la grille de référence 2009</b>	<b>Evaluations possibles</b>
<b>Relevant de la culture littéraire</b>  <b>Relevant de la culture artistique</b>  <b>Relevant de la culture civique</b>	Droits de l'Homme Formes d'organisation politique, économique et sociale dans l'Union européenne Place et rôle de l'État en France Mondialisation Développement durable	Pour ces deux items on pourra recourir aux évaluations de l'histoire des arts  A partir des évaluations, par exemple de type DNB, en éducation civique



## Situer dans le temps, l'espace et les civilisations

Items du socle	Commentaires	Evaluations possibles
<p>Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques.</p>	<p>« <i>Situer...</i> » renvoi à une démarche intellectuelle, alors que « <i>Avoir ... des repères... relevant de l'espace [et] relevant du temps...</i> » renvoi à une simple restitution de connaissances. On « situe » certes par rapport à des repères, mais plus encore dans un contexte historique ou spatial.</p>	<p>A tout moment de l'année et dès lors que l'on rencontre avec les élèves des événements, œuvres, découvertes, ensemble géographique il est possible d'évaluer la capacité de « situer » dans un contexte. Il n'est pas nécessaire de le faire constamment et sur tout, mais de mesurer la capacité à le faire. Là encore, l'évaluation de l'histoire des arts est propice.</p>
<p>Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions.</p>	<p>« Identifier la diversité... » peut être compris comme donner et comparer les caractères spécifiques.</p>	<p><u>Programme de géographie</u> : A propos des paysages urbains différents (II.1) A propos des puissances économiques majeures (III.) et au travers des dimensions culturelles de l'organisation économique. <u>Programme d'histoire</u> : A propos de la décolonisation de l'Inde et de l'Afrique française (II.2)</p>
<p>Établir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre.</p>		<p>Dans le cadre de l'histoire des arts et de son évaluation, la mise en évidence de tels liens peut être une consigne.</p>
<p>Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.</p>	<p>Cet item est le plus novateur de la compétence 5. Il renvoie à la finalité même de la culture : donner des références pour comprendre le monde dans lequel on vit et pour agir en son sein.</p>	<p>Evaluation possible chaque fois que l'on aborde des points d'actualité : <u>Programme d'histoire</u> : parties II et IV. <u>Programme de géographie</u> dans son entier. <u>Programme d'éducation civique</u> dans son entier.</p>

## Lire et pratiquer différents langages

Items du socle	Indications de la grille de référence 2009	Evaluations possibles
<p>Lire et employer différents langages : textes – graphiques – cartes – images – musique</p>	<p>Connaître la fonction d'une légende et les éléments du langage cartographique (figurés et codes couleurs).</p> <p>Lire, compléter et construire des cartes ou frises simples pour localiser et circonscrire les faits étudiés ; apprendre à différencier et croiser les échelles géographiques et temporelles.</p> <p>Lire et faire des croquis, schémas et organigrammes.</p> <p>Lire et interpréter un document iconographique (caricature, images d'actualité, fixes ou animées, affiches, productions artistiques...).</p> <p>Identifier la nature et les types de documents ; les replacer dans leur contexte, apprendre à prélever et à croiser les informations, à confronter les documents.</p> <p>Lire et comprendre un document (carte ou croquis, texte, image, graphique) : en prélevant des informations pour répondre à des questions ; en résumant les idées principales dans un texte court en mettant en relation le document avec les connaissances.</p>	<p>Cet item et son explicitation dans la grille de référence de 2009 correspondent à des apprentissages et à des évaluations complètement familières aux professeurs d'histoire et géographie.</p> <p>Il ne faut pas comprendre les indications de la grille de référence comme un programme, mais comme une liste du possible : l'ensemble des activités intellectuelles qui peuvent être évaluées pour répondre à l'item.</p> <p>On se limitera aux exercices et situations d'évaluation que laisse le temps de réalisation du programme : les exercices de types DNB peuvent convenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par les questions de la partie 1 si elles sont appropriées pour « lire et interpréter », « lire et comprendre » ;</li> <li>- par le paragraphe argumenté pour mettre en relation documents et connaissances.</li> </ul>

### Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique et de curiosité

Items du socle	Commentaires	Evaluations possibles
Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire		Evaluation possible dans le cadre de l'évaluation de l'histoire des arts
Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique		
Être capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre	<p>Le « regard critique » c'est, en histoire comme en géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une attitude de l'esprit (<i>l'esprit critique</i> que l'on pourrait comparer à la vigilance) ;</li> <li>- une démarche intellectuelle (<i>la raison critique</i>) qui consiste à la fois               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; en la recherche de l'objectivité des analyses (c'est la réalité de l'objet d'étude –le fait, le document– et non nos sentiments ou opinions a priori qui compte),</li> <li>&gt; en la confrontation des discours tenus par les acteurs avec les faits établis.</li> </ul> </li> </ul> <p>En éducation civique, la raison critique est déterminée par la conformité au Droit et aux valeurs de la démocratie et de la République.</p>	<p>Evaluations possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par l'observation des élèves dans le cadre du cours à la condition qu'un questionnement idoine le permette ;</li> <li>- dans le cadre des exercices d'évaluation depuis longtemps pratiqués par les professeurs (type DNB) ;</li> <li>- dans le cadre des études de cas et des débats en cours d'éducation civique.</li> </ul>
Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques		Evaluation à partir de l'observation des comportements des élèves en classe (à condition de créer des situations le permettant) et dans le cadre de l'évaluation de l'histoire des arts.

### 1.3. Pour les professeurs des disciplines artistiques

Editorial de Vincent MAESTRACCI, IGEN, [ 24 juin 2006 - révision du 29 octobre 2006], à lire sur le site :

<http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm>

<p><b>Livret de compétences du socle : Items et domaines</b></p>	<p><b>Evaluations possibles, à partir des programmes, exercices et situations des disciplines artistiques</b></p>
<p><b>Avoir des connaissances et des repères ...</b> <i>Relevant de la culture artistique</i></p> <p><i>Relevant de la culture civique</i></p>	<p><u>Arts plastiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des distinctions (verbalement ou par écrit) entre l'image de l'œuvre et l'œuvre elle-même, la copie / artiste et « école de... » etc.</li> <li>- S'assurer de connaissances et attitudes sur la propriété des œuvres / respect des patrimoines</li> </ul> <p><u>Education musicale</u> : Toute situation de classe permettant de vérifier la connaissance des œuvres de références étudiées (caractéristiques de l'œuvre écoutée et/ou interprétée, contexte historique et culturel dont l'œuvre témoigne) : ces évaluations prendront pertinemment appui sur de nouvelles écoutes : œuvres complémentaires permettant le repérage d'analogies ou de différences, mobilisation des différentes catégories de repères complémentaires (voir infra)</p>
<p><b>Situer dans le temps, l'espace et les civilisations</b></p> <p>Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques.</p> <p>Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions.</p> <p>Établir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre.</p> <p>Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.</p>	<p><u>Education musicale</u> : grâce à la diversité du répertoire préconisé par les programmes, l'élève sera confronté à des œuvres pouvant être lues à travers des repères complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Périodes historiques<sup>3</sup></li> <li>• Aires géographiques et culturelles<sup>4</sup></li> <li>• Enjeux fondamentaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Relevant de la musique « pure »</li> <li>o Relevant de la musique en lien à d'autres domaines artistiques</li> <li>o Relevant des relations de la musique à des enjeux généraux</li> </ul> </li> </ul> <p>L'évaluation consistera à vérifier « en situation » l'installation et la consolidation progressive de ces repères complémentaires</p> <p><u>Arts plastiques</u> : A partir de fiches à renseigner avant, pendant ou après une recherche plastique effectuée en classe</p> <p><u>Arts plastiques</u> : Par ex avec une entrée choisie, par</p>

<p><b>Lire et pratiquer différents langages</b> Lire et employer différents langages : textes – graphiques – cartes – images – musique</p> <p><b>Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique et de curiosité</b> Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique</p> <p>Être capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre</p> <p>Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques</p>	<p>exemple : « <i>architecture remarquables</i> ». Contexte inter ou pluri disciplinaire (Hida par ex)</p> <p><u>Arts plastiques</u> : Présentation d'une recherche personnelle dans le cadre d'une restitution (verbale) collective</p> <p><u>Arts plastiques</u> : Par la sollicitation de groupes de recherches iconographiques (photos ou œuvres plastiques clé) dans un débat (être attentif aux prises de notes et à leur contenu)</p> <p><u>Education musicale</u> : L'élève étant confronté à différents types de partitions (traditionnelles, relevés d'écoute, graphiques, séquences, schéma formels, etc.) doit pouvoir appréhender l'intérêt et les limites du codage du phénomène entendu</p> <p>L'évaluation pourra porter sur la manière dont l'élève se réapproprie cette problématique davantage que sur la référence à un modèle normatif : par exemple, faire réaliser aux élèves une partition d'écoute à partir de phénomène entendus caractéristiques (jeux de masse, opposition de registres, présence d'un bourdon, rupture de tempo, etc.)</p> <p><u>Arts plastiques</u> : Inséparable du développement de l'autonomie &gt; Par exemple : brève mise en situation d'animation de groupes de discussion par un ou deux élèves volontaires</p> <p><u>Arts plastiques</u> : Ex : Confronter une photographie plasticienne et photographie de reportage. Après quoi on peut demander aux élèves de renseigner une fiche d'observation préalablement préparée. L'élève peut choisir la rédaction d'un texte libre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par ex : l'évaluation repose sur la tenue régulière du cahier (ou journal Hida quel qu'en soit le support, TICE) qui se fonde sur des apports personnels, sur des visites de classe etc.</li> </ul>
--	--

## 2. Autres professeurs

<p><b>Livret de compétences du socle :</b> <b>Items et domaines</b></p>	<p><b>Evaluations possibles, à partir des programmes, exercices et situations des autres disciplines</b></p>
<p><b>Avoir des connaissances et des repères ...</b> <i>Relevant de la culture civique</i></p>	
<p><b>Situer dans le temps, l'espace et les civilisations</b> Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques.</p>	<p><u>SVT, SPC, maths, Technologie, langues vivants étrangères et régionales, langues et cultures de l'antiquité</u> <i>Exemple en sciences expérimentales</i> : les grandes « révolutions scientifiques » sont des événements qui sont liés aux nécessités économiques d'une époque et/ou aux débats d'ordre philosophique.</p>
<p>Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions.</p>	<p><u>Langues vivants étrangères et régionales, langues et cultures de l'antiquité...</u> <i>Exemple en sciences expérimentales et en technologie</i> : l'étude des outils des diverses civilisations (à partir d'images, de documents vidéo ou de films) permet d'aborder des fonctions, des concepts des programmes</p>
<p>Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.</p>	<p><u>Toutes les disciplines</u></p>
<p>Etablir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre.</p>	<p><i>Exemple en sciences expérimentales</i> : avoir un regard scientifique sur les mythes créateurs des principales religions.</p>
<p><b>Lire et pratiquer différents langages</b> Lire et employer différents langages : textes – graphiques – cartes – images – musique</p>	<p><u>Toutes les disciplines</u></p>
<p><b>Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique et de curiosité</b> Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire Être capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques</p>	<p><u>Toutes les disciplines</u> pour l'ensemble de cet item dont, par ex : <i>Sciences expérimentales et technologiques</i> : récits de démarche scientifique ou de récits de science fiction .....) <i>Sciences expérimentales</i> : les grands débats de la société, à aborder à partir par exemple d'extrait de presse (énergie nucléaire, éthique et génétique...); distinguer une opinion d'un fait scientifique (exemple typique le créationnisme); avoir un esprit critique sur certaines annonces de vulgarisation scientifique.</p>

## EVALUATION DES COMPETENCES

**Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques, palier 3**

A quelques items de connaissances près, cette compétence est complètement transdisciplinaire. Elle doit être travaillée dans toutes les disciplines et elle peut être évaluée dans chacune. **La participation des professeurs documentalistes (qui accueillent les élèves au CDI et les voient s’y comporter) et des CPE est particulièrement importante pour son évaluation.**

Livret de compétences du socle : Items et domaines	Evaluations possibles, à partir des programmes, exercices et situations d’apprentissage
<p><b>Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Principaux droits de l’Homme et du citoyen</li> <li>2. Valeurs, symboles, institutions de la République</li> <li>3. Règles fondamentales de la démocratie et de la justice</li> <li>4. Grandes institutions de l’Union européenne et rôle des grands organismes internationaux</li> <li>5. Rôle de la défense nationale</li> <li>6. Fonctionnement et rôle de différents médias</li> </ol>	<p>Les items de ce domaine correspondent au programme <i>d’éducation civique</i> et peuvent être évalués avec lui avec les exercices que les professeurs savent depuis longtemps utiliser. Pour les <i>langues et culture de l’antiquité</i>. Tous les aspects de la culture antique sont abordés et ouvrent, à titre comparatif, sur ce domaine (l’histoire des idées, de sociétés, le fait religieux, la culture scientifique et technique).</p> <p>Mais les professeurs d’autres disciplines peuvent aussi évaluer les élèves pour la plupart de ces items :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour toutes les connaissances civiques et sociales s’ils le souhaitent</li> <li>- pour un certain nombre d’entre elles, mobilisées à propos de leur champ disciplinaire, s’ils choisissent d’observer les élèves sur ces points.</li> </ul> <p>Ex :</p> <p>Tous professeurs : item 3, 6  Professeurs de LV : items 1, 3, 4, 6  Professeurs de sciences expérimentales et technologiques : items 1 et 3 (ex : le vivant et le Droit –questions relatives à la bioéthique–), item 6</p>
<p><b>Avoir un comportement responsable</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Respecter les règles de la vie collective</li> <li>2. Comprendre l’importance du respect mutuel et accepter toutes les différences</li> <li>3. Respecter des comportements favorables à sa santé et sa sécurité</li> <li>4. Respecter quelques notions juridiques de base</li> <li>5. Savoir utiliser quelques notions économiques et budgétaires de base</li> </ol>	<p>Ce domaine relève de tous les professeurs et des CPE (lien avec la note de vie scolaire). Ces comportements ne peuvent être évalués qu’en situation d’activité et plus dans une certaine durée qu’à l’occasion d’une activité ponctuelle.</p> <p>Les professeurs d’EPS et des sciences expérimentales sont particulièrement à même de se prononcer sur l’item 3</p>

## EVALUATION DES COMPETENCES

### Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative, palier 3

A deux items près (les items 6 et 7 dans le tableau suivant), cette compétence est complètement transdisciplinaire. Elle doit être travaillée dans toutes les disciplines et elle peut être évaluée dans chacune. Là également, la **participation des professeurs documentalistes et des CPE est particulièrement importante pour son évaluation.**

<p><b>Livret de compétences du socle :</b> <b>Items et domaines</b></p>	<p><b>Evaluations possibles, à partir des programmes, exercices et situations d'apprentissage</b></p>
<p><b>Etre acteur de son parcours de formation et d'orientation</b></p> <p>1. Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés</p> <p>2. Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer</p> <p>3. Savoir s'auto évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis</p>	<p><b>Les items 1 et 2</b> peuvent être évalués à partir des stages effectués par les élèves, de la DP3 pour ceux qui la suivent, par le professeur documentaliste, s'il peut observer les recherches réalisées par les élèves et par le professeur principal pour chacun, à partir de son suivi des élèves et de leur projet d'orientation.</p> <p><b>Item 3</b> : Evaluation possible si... l'on a donné aux élèves l'occasion de s'auto évaluer, notamment en participant à l'évaluation de certains items du LPC. Par exemple :</p> <p>Pour la compétence 1 : <b>Domaine ECRIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée.</li> <li>- Ecrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire.</li> </ul> <p>Pour la compétence 2 : <b>Domaine REAGIR ET DIALOGUER</b></p> <p>Pour la compétence 3 : <b>Items :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté</li> <li>- Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable</li> </ul> <p>Pour la compétence 4 : <b>Domaine S'APPROPRIER UN ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE ET DE TRAVAIL</b></p> <p>In domaine ADOPTER UNE ATTITUDE RESPONSABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger sa personne et ses données</li> </ul>



<p><b>Etre capable de mobiliser des ressources intellectuelles et civiques dans diverses situations</b></p> <p>4. Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles</p> <p>5. Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées</p> <p>6. Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique physique (sportive ou artistique) adaptée à son potentiel</p> <p>7. Savoir nager</p> <p><b>Faire preuve d'initiative</b></p> <p>8. S'engager dans un projet individuel</p> <p>9. S'intégrer et coopérer dans un projet collectif</p> <p>10. Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement</p> <p>11. Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions</p>	<p>Pour la compétence 5 :  <b>In domaine FAIRE PREUVE DE SENSIBILITE...</b>      Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire      Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique      Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques</p> <p>Pour la compétence 6 :  <b>Domaine AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE</b></p> <p>Pour la compétence 7 :  <b>Tous les items</b></p> <p><b>Les items 6 et 7</b> relèvent explicitement du professeur d'EPS et l'item 6 également des professeurs des disciplines artistiques.</p> <p>Tous les autres sont nécessairement transdisciplinaires et comportementaux. Ils ne peuvent être évalués qu'à partir des situations d'activité successives, plus dans une certaine durée qu'à l'occasion d'une activité ponctuelle, en lien les autres membres de la communauté éducative et en intégrant l'investissement des élèves dans d'autres dimensions du collège (association sportive, clubs, projets...)</p>
---	---

## **CONCLUSION**

On conçoit aisément que cette évaluation et cette validation seront facilitées dès lors que le socle commun sera une réalité de l'ensemble des classes du collège.

C'est dès la classe de sixième qu'il doit faire l'objet d'un apprentissage explicite, pour lequel les professeurs doivent s'entendre et se partager la tâche en veillant à ne pas spécialiser et réduire les items inter et transdisciplinaire à l'action d'une seule discipline. Leur maîtrise suppose en effet que les élèves puissent les transférer dans différentes situations.

Le socle commun n'est donc pas un programme d'enseignement de plus. Il n'est pas en concurrence avec les programmes des disciplines. Ces derniers ont été réécrits pour tenir compte du socle commun. Il faut comprendre celui-ci non comme un socle sur lequel s'élèverait la statue des programmes, mais comme une explicitation des compétences qui les traversent et les structurent tous. Le socle n'est pas « en plus » des programmes. Il en est un niveau de lecture.

La validation sera également rendue plus aisée si l'évaluation n'est pas limitée à la classe de troisième et si elle-même peut être partiellement anticipée. Dès cette année, c'est dans toutes les classes du collège qu'il faut évaluer pour préparer la validation du socle à l'échelle des compétences.

Enfin, le socle doit devenir un instrument des liaisons inter degrés (du primaire au collège) et inter cycles (du collège au lycée). En s'appuyant sur le LPC, renseigné dès l'école primaire (palier 1 et 2) et au collège palier 3, ces liaisons doivent s'orienter vers l'organisation du suivi personnalisé des élèves. Les informations données en amont par les évaluations (paliers 1, 2 et 3) et par la validation (palier 3) doivent servir aux équipes éducatives d'aval pour préparer, dès le début du collège (sixième) et dès le début du lycée (seconde), l'aide et le suivi de chacun des élèves.

Au terme de ces remarques sur la validation du « socle commun des connaissances et des compétences », on s'efforcera de ne pas perdre de vue la signification profonde de l'exercice. Ce qui importe d'abord, ce qui est essentiel à l'école primaire comme au collège, c'est l'apprentissage de la maîtrise des compétences dont l'évaluation des items constitue le suivi et la régulation. La validation n'en constitue que le terme.